



ARIA ACTUS - Janvier 2023

Les informations de la filière agro-alimentaire d'Auvergne-Rhône-Alpes

EDITO



L'année 2022, qui faisait suite à deux années de crise Covid, aura chamboulé nos industries agroalimentaires comme jamais avec des hausses sans précédent de certaines matières premières agricoles, des pénuries sur certains approvisionnements dont les emballages et un emballement des coûts énergétiques.

Dans ce contexte, pour 2023, les négociations commerciales s'annoncent cruciales pour la pérennité de l'ensemble de nos entreprises et, par ricochet, des filières agricoles françaises.

De manière évidente, les enjeux de souveraineté alimentaire et industrielle n'ont jamais été aussi actuels.

Pour 2023, l'ARIA AURA aura à cœur de prendre en compte l'ensemble de ces éléments contextuels pour accompagner tous ses membres. Plus que jamais, le rôle de nos organisations professionnelles devient primordial pour défendre nos intérêts et porter nos problématiques auprès de l'ensemble des décideurs politiques et des administrations avec lesquels nous travaillons.

L'emploi, l'attractivité de nos métiers, la modernisation de nos entreprises, leur accompagnement face aux crises énergétiques et une meilleure gestion des ressources dont celle de l'eau seront les thématiques principales que nous aborderons cette année au travers de l'ensemble de nos moyens d'action.

Gageons que, malgré un début d'année pétri de multiples incertitudes, nos entreprises sauront trouver les voies d'un succès pérenne et durable. Je vous souhaite en tous cas le meilleur pour vos entreprises, vos salariés, en cette nouvelle année. Bonne et heureuse année 2023 !

INFOS ARIA

ENGAGEMENT FORT SUR L'EAU

L'eau est devenue une ressource "rare", à préserver et économiser. Les entreprises agroalimentaires en tant qu'usagers d'eau sont pour certaines rentrées dans des économies d'usage depuis des années, cependant toutes doivent s'emparer de ce sujet pour préserver leurs productions. Ceci doit se structurer en plan d'action, dans le temps, mais néanmoins face à l'urgence, **nous devons tous accélérer.**

L'été 2022 nous a montré que les niveaux de crise non seulement s'inscrivaient dans le temps, mais durablement. Des entreprises ont été fortement impactées et mise dans des situations périlleuses, faute de pouvoir prélever de l'eau. **Nous devons agir durablement pour maintenir une souveraineté alimentaire, tout en économisant cette ressource.**

Dans le cadre du comité eau de l'ARIA AURA, nous travaillons avec les services d'état (DREAL, DRAAF) pour cadrer ces efforts d'économie, mais également travailler pour que ces entreprises "engagées", puissent bénéficier de considération lors des périodes de sécheresse.

Rappelons que l'eau est précieuse pour notre branche : d'une part pour assurer la salubrité des produits mis sur le marché et d'autre part car nous transformons beaucoup de produits frais en flux tendu et ne pouvons différer ces transformations dans le temps. Nous travaillons également pour que la communication, notamment en période de crise, soit accessible et que les contrôles soient faits dans un cadre connu et déterminé ensemble.

Rejoignez notre comité eau, pour être tenu au courant de toute l'actualité sur cette ressource; des évolutions réglementaires, des technologies disponibles, des actions d'autres dirigeants ou tout simplement pour vous aider à prendre ce sujet en main : contact@ariaaura.fr.

POINT SUR L'ÉNERGIE

L'année 2022 a été une année extrêmement mouvementée sur les marchés de l'énergie notamment marquée par le conflit en Ukraine. L'année 2022 a été rythmée par **les inquiétudes liées à l'approvisionnement en gaz, aux fluctuations des prix énergétiques, l'inflation, la disponibilité du parc nucléaire en France, les possibles coupures sur l'hiver.** Les marchés de l'énergie ont vécu une année historique.

Des prix ont atteint des sommets en Europe (**jusqu'à 12 fois les prix atteints lors de la crise financière de 2008 et 23 fois les niveaux standards des marchés avant 2021**), où la volatilité des marchés a été extrême (voir graphiques ci-après).

Alors comment s'annonce 2023 ? L'hiver et la météo du début d'année jouent actuellement un grand rôle dans l'évolution des stocks de gaz et donc des prix. Actuellement, **la tendance est plutôt baissière et cela se constate assez significativement sur les marchés.** Les niveaux de stockages sont toujours très bons (stock européen : 86%). **Nous disposons d'une bonne disponibilité de gaz naturel liquéfié (GNL), et d'une bonne disponibilité des**

réacteurs nucléaires. Les baisses de consommation sont toujours effectives en ce début d'année aussi bien dans l'industrie que le secteur B2B. En parallèle, la demande chinoise n'est pas encore revenue du fait de la propagation du Covid. **Il faudra encore plusieurs semaines pour voir un potentiel effet sur le pétrole ou sur le GNL et donc sur les marchés de l'énergie.**

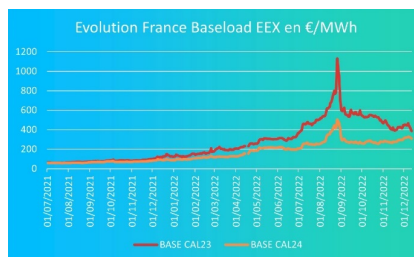
Si globalement la situation s'est détendue sur les marchés de l'énergie par rapport à l'été 2022, les risques n'ont pas complètement disparu à ce jour pour 2023 et à moyen termes. L'élaboration d'une stratégie de couverture et de gestion des risques apparaît indispensable pour les entreprises pour préparer 2024/2025.

Et dans ce contexte, **des dispositifs d'aide publique ont progressivement vu le jour à destination de plusieurs types de consommateurs en fonction de critères d'éligibilité précis : boucliers tarifaires, amortisseur électricité et guichet d'aides aux entreprises.** Les pouvoirs publics ont mis en place ces aides financières afin d'aider les consommateurs à supporter leurs dépenses énergétiques. Ces dispositifs transitent par le fournisseur d'énergie, à l'exception du guichet d'aides directement auprès des services de l'Etat. **Pour plus d'informations sur ces dispositifs d'aide, vous pouvez consulter l'article suivant.**

Le Groupe Engie sera ravi d'accueillir l'Assemblée Générale de l'ARIA le 13 juin 2023. Ce sera aussi l'occasion de faire le point à mi-année de l'évolution des marchés et leurs perspectives.



Graphique 1 : évolution du prix du gaz depuis le 01/01/22



Graphique 2 : évolution du prix électricité depuis le 01/01/22

Rédigé par Julien D'Alessandro,
julien.dalessandro@engie.com

HAUSSE DES PRIX DE L'ÉNERGIE (Bouclier tarifaire & amortisseur)

Le Gouvernement a mis en place **différents dispositifs de soutien pour les agriculteurs et les entreprises**, qui prennent en charge une partie des hausses des factures 2022 et 2023 d'électricité et de gaz.

Les aides (bouclier tarifaire, amortisseur électricité, aides au paiement des factures d'électricité et de gaz, renégociation possible du contrat de fourniture d'électricité) **et leurs modalités de mise en œuvre varient selon la taille des structures** (TPE, PME, ETI et grandes entreprises) **et les difficultés qu'elles rencontrent.**

L'ensemble des dispositifs de soutien mobilisables sont listés, selon le

type d'entreprise concernée, sur [le site internet du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique](#).

Concernant l'**amortisseur électricité**, les bénéficiaires doivent **signaler directement leur éligibilité à leur fournisseur d'électricité en leur envoyant une attestation au plus tard le 31 mars 2023**. Seule cette attestation remplie et signée permet au fournisseur de déclencher la prise en charge. **Vous trouverez un modèle d'attestation sur [notre site internet](#)**.

RETOUR SUR LA SNEA (Semaine Nationale de l'Emploi Agroalimentaire)

Avec **98 actions organisées en Auvergne Rhône-Alpes** l'année dernière (contre 42 en 2021), le cru 2022 de la SNEA représente **un pas en avant dans notre mission de renforcer l'attractivité des métiers de l'agroalimentaire**.

À l'échelle nationale, deux webinaires ont été organisés par Pôle Emploi à destination des entreprises, et ont réuni une quarantaine de participants. Dans notre région, l'évènement pilote « **De la dégustation à l'emploi** », un job-dating organisé dans les locaux de Pôle Emploi à Romans-sur-Isère, a **réuni 7 entreprises et 55 demandeurs d'emploi**.

Du côté de l'**APEC**, l'action portée par la plateforme **APEC CONNECT** (job-dating 100% en ligne à destination des cadres) a regroupé environ **1500 inscrits** (20% de plus qu'en 2021) et **53 entreprises**, un chiffre également en progression (+15%).

L'**ARIA AURA** a quant à elle organisé un webinaire sur le recrutement inclusif et le handicap, avec des interventions de plusieurs entreprises. **Marine COQUET**, RRH chez **Crystal** a présenté les **bénéfices liés à la signature de la [charte de la diversité](#)** tandis que **Séverine MISSIRE**, Chargée de Développement RH chez **Révillon Chocolatier** a témoigné sur **l'intégration réussie d'une personne en situation de handicap au sein de leur effectif**.

Au total, 49 entreprises ont ouvert leurs portes, pour 58 visites. Ces dernières ont permis à près de 300 visiteurs de rencontrer des professionnels de l'agroalimentaire. **Nous remercions toutes les entreprises participantes** d'avoir permis aux demandeurs d'emploi de visiter leurs sites.

Nous vous donnons rendez-vous pour l'édition 2023, pour laquelle nous travaillons sur des actions plus impactantes. Si vous avez des idées ou suggestions, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse contact@ariaaura.fr.

DÉCRET TERTIAIRE : QUELLES CONSÉQUENCES ?

Le dispositif Eco Energie Tertiaire impose de réduire la consommation d'énergie finale des unités foncières hébergeant des activités tertiaires sur 1000 m² et plus. Beaucoup d'entreprises sont concernées, puisque cette surface comprend à la fois la partie bureaux et les entrepôts de produits finis. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter [ce document](#).

Pour cela, propriétaires et locataires/occupants **doivent organiser contractuellement leurs obligations d'économie d'énergie et de réduction d'émission de gaz à effet de serre.**

Afin de suivre la réalisation de ces obligations, propriétaires et occupants doivent (selon leurs accords) **déclarer les données de consommation énergétique chaque année sur la [plateforme OPERAT](#)**. A défaut, ils s'exposent à des sanctions.



« MA RÉGION, SES TERROIRS »

MA RÉGION, SES TERROIRS, c'est un identifiant qui valorise le travail et le savoir-faire des entreprises d'Auvergne Rhône-Alpes **s'approvisionnant en matières premières agricoles de la région.**

La Région et les partenaires agricoles et agroalimentaires sont à l'initiative de cette démarche et vous la mette à disposition gratuitement.

En agréant vos produits vous pourrez bénéficier de moyens de promotion chez nos partenaires distributeurs. Pour renforcer l'efficacité des actions sur les lieux de vente, **la Région s'engage à renforcer la notoriété de la démarche à travers ses campagnes de communication.**

Pour faire agréer vos produits, **ils doivent être composés d'au moins 80 % de matière première issue de la région Auvergne Rhône-Alpes.** Pour en savoir plus et déposer votre demande d'agrément, **[visitez le site officiel](#)**. Vous pouvez également consulter le flyer entreprise **[en cliquant ici](#)**.

ACTUS ARIA

Lors du second semestre 2022, l'ARIA AURA a été active pour remplir sa mission d'accompagnement de la filière en région. Sécheresse, crise énergétique, loi EGALIM 2, manque d'attractivité du secteur... Autant de sujets sur lesquels nous avons agi :

06/09 lancement de l'étude GPEC menée par les ARIA de France & RiseSmart.

08/09 inauguration du moulin à blé de Limagrain à Saint-Ignat.

22/09 webinar « Comment appréhender sa stratégie commerciale 2023 ? » coorganisé par l'ARIA, FIDAL et Philippe Duvocelle.

23/09 comité de pilotage « MA RÉGION, SES TERROIRS »

28/09 rencontre avec Mr. Philippe GUERAND, Président CCI AURA.

06/10 rencontre de Mr. Pascal MAILHOS, Préfet de Région.

07/10 lancement du Comité DRH de l'ARIA.

07/10 rencontre avec France Industrie Auvergne Rhône-Alpes.

11/10 réunion sécheresse de l'ARIA.

13/10 rencontre de Mr. Franck DUMAITRE, Directeur Régional de l'ADEME

13/10 intervention de l'ARIA devant les équipes AGRI-PRO du CACE

28/10 participation à la réunion « bilan sécheresse » de la Drôme.

03/11 rencontre avec Mr. Benoit FABRE, Président du MEDEF Loire et Henri NIGAY.

14/11 au 18/11 Semaine Nationale de l'Emploi Agroalimentaire.

15/11 rencontre de Mme Stephanie PERNOD, Première Vice-Présidente à l'Économie de la Région Auvergne Rhône-Alpes et de Guillaume BLANLOEIL.

16/11 webinar « recrutement inclusif & handicap » organisé par l'ARIA, avec des intervention de l'APEC et des entreprises Crystal et Révillon Chocolatier.

18/11 rencontre de Mr. Angel PRIETO, Responsable du département Entreprises à la DREETS AURA.

24/11 Forum « Santé et Performance dans l'agroalimentaire » en partenariat avec l'ARAG. Clôture par Fabrice RENAUDEAU.

30/11 rencontre ANIA, ARIAs & syndicats des métiers à Lyon.

01/12 et 02/12 organisation du séminaire du Réseau des ARIAs de France à Lyon.

01/12 au 04/12 présence de l'ARIA au Mondial des Métier 2022.

07/12 réunion "EAU" DREAL/MEDEF AuRA avec les branches industrielles (chimie, textile, BTP, agroalimentaire).



12/12 remise des «Trophées de la RSE» du MEDEF, avec notamment la victoire Brügggen France au trophée «Le progrès c'est moi / c'est nous» dans la catégorie Handicap.

13/12 interview de Guillaume BLANLOEIL, Président de l'ARIA, sur BFM Lyon business ([à retrouver ici](#)).



20/12 réunion chez Volvic afin de travailler sur le REUSE/REUT.

Évènements à venir



Présentation des dispositifs d'aide aux entreprises

Lundi 30 janvier à 15h30.

Les principaux intervenants en région [pouvoirs publics] vous présenteront lors de ce webinar les différents dispositifs d'aide auxquels votre entreprise peut avoir recours en cette période de crise.

INSCRIPTION

**Webinaire «Décret tertiaire :
quelles conséquences pour
les entreprises de**



L'agroalimentaire ?»

Mardi 14 février à 11 h30.

Le dispositif **Eco Energie Tertiaire** impose de réduire la consommation d'énergie finale des unités foncières hébergeant des activités tertiaires sur 1000 m² et plus. Le cabinet FIDAL vous propose un webinaire pour revenir sur les principaux enjeux du dispositif pour les entreprises de l'agroalimentaire.

INSCRIPTION



« Du Champ à l'assiette »

Lundi 9 mars de 9h à 17h

La recherche de Naturalité traduit un besoin de réassurance du consommateur, vis-à-vis de son alimentation qu'il souhaite meilleure pour sa santé et pour l'environnement. Pour aborder ces sujets, le pôle Innov'Alliance vous propose une journée technique pour présenter ces leviers d'innovation du champs à l'assiette, et faire émerger des projets d'innovation pour l'alimentation et la structuration de filières durables !

INSCRIPTION

Restitution des résultats de
notre étude GPEC



Mardi 14 mars de 14h à 17h.

Lors de cet **évènement exceptionnel en présentiel** organisé à la direction régionale de Pôle Emploi, nous vous présenterons les résultats et les recommandations de l'étude GPEC que nous avons lancé en partenariat avec RiseSmart en septembre dernier. Frédéric TOUBEAU, directeur régional de Pôle Emploi, interviendra notamment.

Ils nous ont rejoints !

INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES



CORMORÈCHE SARL

cormoreche.fr

Fondée en 2002, la famille CORMORÈCHE produit de la betterave rouge au Nord de Lyon. Ils assurent la transformation du produit de la cuisson à l'emballage, en passant par la découpe.



Biscuiterie Beaujolaise

biscuiteriebeaujolaise.fr

Fondée en 1933 dans le petit village de FLEURIE, Cette illustre maison temple de la biscuiterie artisanale propose une large gamme de biscuits gourmands et délicieux.

MEMBRES ASSOCIÉS



C&B Alternative

cb-alternative.fr

Cabinet de conseil en rémunération proposant un ensemble de solutions à vos problématiques de rémunération adapté aux réalités du marché et à vos besoins opérationnels.

Champs d'intervention

Réalisation de votre diagnostic salarial pour les populations suivantes :

- OETAM (Ouvrier/Employé/Technicien/Agent de maîtrise)
- Cadres opérationnels
- Commerciaux/Marketing



ENERGIE3-PROWATT

energie3-prowatt.fr

Energie3-Prowatt est un bureau d'étude basé à Lyon depuis 2005. Il est spécialisé dans la performance énergétique et propose des solutions d'ingénierie et d'achat pour réduire votre facture énergétique.

Champs d'intervention

- Négocier vos contrats d'achat au meilleur prix et au meilleur moment.
- Trouver des solutions techniques pour consommer moins et mieux l'énergie.
- Faire monter en compétences vos collaborateurs sur la performance énergétique.
- Engager vos prestataires exploitants mainteneurs pour vous faire réaliser des économies d'énergie.



Groupe SNEF

snef.fr

Le Groupe SNEF est spécialiste des métiers de conception, d'intégration et de maintenance dans les domaines de l'électricité, l'énergie, la mécanique, la robotique, le génie climatique, l'ingénierie et de l'industrie 4.0.

Champs d'intervention

SNEF regroupe tous les métiers historiques du Groupe : l'électrotechnique, les procédés industriels (instrumentation, contrôle commande, automatismes), les métiers de l'IT, la maintenance et le génie climatique.

Vous pourrez les rencontrer en participant au [CFIA de Rennes](#),

du 14 au 16 mars 2023.



AG2R La Mondiale
ag2rlamondiale.fr

AG2R LA MONDIALE

Spécialiste de la protection sociale et patrimoniale en France, AG2R LA MONDIALE protège 15 millions d'assurés et accompagne 1 entreprise sur 4. La structure allie solidité et capacité d'adaptation pour accompagner ses clients en lien avec leurs besoins fondamentaux de protection.

**Valorisons ensemble les hommes et
les femmes de l'agroalimentaire !**

COMPÉTENCE • CONSCIENCE • ENGAGEMENT

Pour toute précision :
contact@ariaaura.fr